

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 — »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE À SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le *Siècle* de Paris dit qu'il ressort des informations transmises par le général Burnside à M. Jules Favre, que la Prusse aurait modifié ses vues. Elle consentirait à médialiser l'Alsace et la Lorraine, qui, pendant dix ans, ne seraient pas soumises à la conscription. Elle espérerait pendant cette période réussir à gouverner ces deux provinces. M. de Bismark demanderait aussi une indemnité de guerre de deux milliards.

On dit, mais nous ne pouvons l'affirmer, que le roi de Prusse et le prince royal auraient quitté Versailles. Cette nouvelle paraît fort probable d'après d'autres renseignements qui nous sont parvenus. Les Prussiens exécutent en ce moment un grand mouvement; mais ils prennent les plus minutieuses précautions pour tenir leurs opérations secrètes. C'est principalement pendant la nuit que les mouvements militaires s'exécutent.

Un correspondant de la *Gazette de Cologne* constate la haine des Français contre les envahisseurs. A Nancy, dans les environs de Metz, à Mulhouse, à Champey (?) une guerre terrible de partisans s'organise.

Le *Moniteur Prussien* dit que la reddition de Strasbourg a été communiquée par un parlementaire à Bazaine, et avoue avec amertume que cette communication n'a fait que provoquer les sorties furieuses des derniers jours.

On écrit de Paris, le 15 octobre :
Quoique le *Journal des Débats* ne paraisse pas croire à la présence des princes d'Orléans en Normandie, on m'assure qu'un agent de M. Estancelin a pu traverser les lignes prussiennes et apporter à Paris une lettre où le commandant en chef des gardes nationales de Normandie parle de la présence des princes d'Orléans sous le drapeau français. Ils auraient prévenu la délégation de Tours qu'ils entendaient ne défendre le territoire national qu'à titre de simples citoyens.

On parle beaucoup d'une proclamation adressée par le comte de Chambord aux Français, pour les encourager à voler à la défense de la patrie. Il y aurait proclamation du même genre faite par le duc d'Aumale, qui ajouterait qu'après la délivrance du pays, il retournerait en exil pour laisser la France maîtresse de ses destinées.

Le Gouvernement de Tours, lisons-nous dans le *Français*, avait offert au général Bourbaki le commandement supérieur de toutes les forces militaires du pays, à l'exception de celles de Paris et de Metz. Mais, dans l'état d'éparpillement où sont ces forces, et en présence

de la nécessité qui s'impose d'agir avec promptitude, le général a décliné une tâche qui embrasserait trop d'éléments, et qui surtout demanderait trop de temps.

Quant à l'armée de la Loire, le général, nous le répétons, la trouve très-bien commandée: « Je ne saurais mieux faire que d'Aurelles, » a-t-il dit.

Restait l'armée du Nord, c'est-à-dire l'ensemble des forces disséminées depuis la Normandie jusqu'à la frontière belge. L'ennemi menace de plus en plus ces riches contrées et semble se disposer à faire le siège de Lille.

L'action militaire peut donc acquérir avant peu de ce côté une grande importance.

Le général Bourbaki aurait accepté le commandement de l'armée du Nord, et on pense qu'il ne tardera pas à se rendre à Lille.

Tous les regards sont tournés vers l'armée du général d'Aurelles de Paladines. Le désir d'avoir des nouvelles les fait inventer, et les bruits les plus saugrenus courent à chaque instant.

La seule chose que nous ayons apprise aujourd'hui sur cette armée, c'est que le général en chef a adressé à ses soldats une proclamation dont voici, non pas le texte, mais le sens.

« Je vous demande avant tout la discipline et la fermeté. Je suis d'ailleurs parfaitement décidé à faire passer par les armes tout soldat qui hésiterait devant l'ennemi; et si, par hasard, moi-même je ne faisais pas mon devoir, je vous ordonne de me fusiller. »

C'est presque le mot de Larochejacquelein : *Si je recule, tuez-moi.*

La discipline, c'est là maintenant la préoccupation de tous les chefs.

« C'est la discipline, — a dit le général Cambriels dans un ordre du jour aux troupes mises sous ses ordres, — c'est la discipline qui fait la force de l'ennemi; c'est le manque de discipline qui fait notre faiblesse et qui a été en grande partie cause de nos revers. »

Voilà des paroles qu'il faudrait chaque matin rappeler à nos jeunes soldats, qui, malheureusement, poussent l'indiscipline jusqu'au désordre.

La vaillante allocution du général d'Aurelles et l'ordre du jour de Cambriels nous semblent parfaitement en situation. Voilà trop longtemps déjà que nous avons des généraux qui se replient et des soldats qui se débloquent. Il est temps que nous ayons des chefs qui sachent conduire leurs hommes à la victoire, et des hommes qui sachent faire leur devoir et ne pas reculer honteusement devant l'ennemi. La discipline, l'énergie, la résolution, voilà les conditions indispensables du succès.

Des renseignements, d'origines diverses, mais très-concordants entre eux, nous ap-

prennent au dernier moment que le Val de la Loire a été évacué par les Prussiens qui ont repassé sur la rive droite du fleuve. Ils ont laissé à Orléans de cinq à six mille hommes avec 100 ou 120 pièces de canon placées en batterie sur les quais.

Le gros de l'armée, qu'on évalue de cinquante à soixante mille hommes, ou s'est replié dans la direction de Paris, ou, plus vraisemblablement, s'est dirigé soit sur Chartres soit sur Châteaudun.

Nous apprenons à l'instant que les Prussiens ont évacué d'une manière à peu près complète la rive gauche de la Loire pour se concentrer sur la rive droite.

On croit même, d'après certains mouvements, qu'au lieu de marcher sur Blois et Tours, ils pourraient bien se replier sur Paris.

LETTRÉ D'ITALIE.

Florence, 15 octobre.

S'il était possible de vaincre les difficultés qui s'opposent à une alliance effective de l'Italie avec la France, M. Thiers les vaincrait assurément. Notre illustre compatriote a ici un succès personnel complet. Il a produit de l'impression, une très-forte impression sur le roi, qui paraît sincèrement touché des malheurs de la France, et qui avait déjà donné à M. Sénard les meilleures preuves de ses bonnes intentions. Quant aux ministres, ils sont unanimes à louer M. Thiers. Le plus revêche jusqu'ici, M. Sella, semble maintenant à l'unisson de MM. Visconti-Venosta et Lanza, dans l'expression de ses sentiments à l'égard de notre pays.

Que propose, que demande M. Thiers? D'après un bruit général, M. Thiers a positivement demandé un concours armé, qui se porterait vers Lyon. Voici les objections qui auraient été faites, et voici comment l'illustre homme d'Etat y aurait répondu :

« Si l'Italie agissait, il y a lieu de penser qu'immédiatement la Prusse attirerait dans son concert la Russie et l'Autriche. En Autriche, M. de Beust disparaîtrait; un nouveau système serait inauguré, et qui sait où l'on irait ?

— Ces prévisions, ces appréhensions, aurait répondu M. Thiers, ne sont pas justifiées. Il aurait même démontré, avec une vigueur extraordinaire, qu'elles sont chimériques.

« En tout cas, a-t-on poursuivi, si nous ne réussissons pas, si la France ne réussissait pas, nous resterions avec la Prusse sur les bras.

— C'est une partie à jouer, aurait dit l'illustre ambassadeur. Et si la France, comme cela est possible, redevenait forte?... Il faut tout calculer en diplomatie, cette éventualité-là n'est pas impossible.

— Mais voyez, a-t-on dit encore, l'état du pays. On ne saurait se dissimuler que l'opinion

n'est pas favorable à une intervention. Tout le parti avancé y est absolument hostile. La gauche nous harcèle en cent manières. Elle nous menace spécialement depuis que M. Thiers est arrivé à Florence. Chaque matin, la *Riforma* de M. Crispi, montre les poings au gouvernement, à la royauté elle-même, pour l'éventualité dont il s'agit. Le départ de Garibaldi pour la France n'a rien changé aux dispositions d'un parti parlementaire qui, de M. Crispi à M. Bertani, compte 130 à 140 membres dans la Chambre des députés.

Sur ce point, M. Thiers, d'après les *on dit* qui me parviennent, a dû s'en tenir à des généralités, d'ailleurs fort énergiques.

Cette attitude de la gauche parlementaire dans sa majorité probable, et, en tout cas, dans son groupe le plus important, celui de M. Crispi et des journaux la *Riforma* et la *Gazzetta di Milano*, est on ne peut plus saillante. Elle exaspère notre colonie française; et, pour ma part, je suis en droit de constater que toutes mes préventions contre ce parti avancé sont amplement justifiées. J'ai cent fois dit au *Temps* que la gallophobie de tout ce monde-là ne tenait point à l'existence de l'empire, qu'elle était un résultat de son étroitesse d'esprit, de sa sécheresse de cœur, de sa brutalité intellectuelle. La preuve est faite.

Le journal la *Riforma* continue à réclamer Nice, et déclare que Garibaldi, en se rendant en France, a agi contrairement à l'avis de ses amis de la gauche parlementaire. On parle de même à la *Gazzetta di Milano*. Il faudra que, plus tard, le *Siècle* et autres organes n'oublient pas ces détails. Il n'y a rien, selon moi, de plus haïssable, intellectuellement parlant, que ce métier de la gauche parlementaire italienne, qui n'a du reste plus rien de commun avec le grand cœur de Garibaldi, ni avec l'atmosphère que cette nature généreuse crée dans son entourage immédiat.

Rien de nouveau au sujet de Rome. Les élections partielles de Rome, de ses provinces, pour 14 députés, se feront vers le milieu de novembre. La Chambre se réunira ensuite à Florence. S'il n'y a pas d'événements qui modifient la situation, on continuera la session actuelle sans discours royal. Le roi ne parlerait alors que le jour où une assemblée nouvelle, après des élections générales, se réunirait à Rome même.

M. Thiers, qui a été invité hier à un grand dîner aux affaires étrangères, rend ce soir ce dîner aux membres du gouvernement. M. Rattazzi seul est invité à ce dîner de l'hôtel de l'Univers.

Le roi est parti ce matin pour visiter les troupes campées dans le nord.

P.-S. Opposition formidable contre le décret du 9 octobre, qui parle de la souveraineté maintenue au pape et de l'éventualité d'une franchise territoriale pour avoir son indépen-

dance. La gauche et une partie des journaux de droite ne veulent pas de deux rois et du droit d'asile : ce sont leurs expressions. Les organes de gauche disent brutalement que le Pape doit être traité selon le principe de la liberté des cultes, et rien de plus. *L'Opinion*, de l'israélite M. Dina, *l'Indépendance italienne*, que je dirige, et la *Perseveranza* de Milan, sont les seuls journaux qui se montrent conciliants à cet égard.

J'ai eu l'honneur et l'immense plaisir de causer avec M. Thiers ce matin, pendant près d'une heure. Notre grand patriote illumine véritablement, par sa jeune ardeur et par son génie, la nuit de douleur où nous sommes tous plongés.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

La garnison de Neuf-Brisach (Haut-Rhin) a fait une sortie le 15 octobre au matin. L'ennemi surpris à l'improviste a eu 200 tués et blessés et a été contraint d'abandonner les villages de Hockeren et Rockolsheim.

Nos pertes sont peu considérables.

Neufchâteau, 18 oct., 11 h. 3 matin.

A Charmes, 6 maisons incendiées, maire, adjoint et un conseiller enlevés. Percepteur détenu; contributions: cent mille francs, sous menace d'incendier ville entière. Cavalerie et infanterie vont partir pour reconstruire le pont de Sangley.

Rien de nouveau à Mirecourt, pas de Prussiens aux environs.

Rouen, 19 octobre.

Un léger engagement a eu lieu aujourd'hui près de Vernon (Eure).

Blois, 20 oct., 9 h. 10 matin.

Les Prussiens ont évacué Orléans. Il y a moitié de troupes de ce qu'il y avait avant-hier. Une partie de leur artillerie, de leurs fourgons et tous leurs bateaux ont disparu.

Ils paraissent se retirer par le faubourg Bannier (route de Paris).

Fargeau (Loiret) est complètement évacué par les Prussiens.

Les troupes qui occupaient Olivet, au sud, viennent de remplacer celles qui ont évacué Orléans.

Le pont de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, sur le Loiret, a été barricadé après la dernière affaire.

Ces renseignements sont certains.

On assure que les Bavares sont démoralisés. Ils disaient, hier soir, à des paysans: « Nous périrons tous ici. »

Tous les autres renseignements concordent avec ceux du général Tripart sur l'évacuation partielle d'Orléans.

Lorris, 19 octobre, 9 h. 50 soir.

Un corps prussien de 6.000 hommes, 17 canons et 2 mitrailleuses, parti hier d'Orléans, occupe aujourd'hui rive droite jusqu'à Châteauneuf.

Ce matin, des francs-tireurs postés dans les bois de Chenailles, près Châteauneuf, ont tué 3 cavaliers, blessé un certain nombre. Revenus en force, les Prussiens ont imposé la ville de 20 mille francs qui devront être versés demain soir, sous peine d'incendie.

Ils se sont retirés après avoir fait de fortes réquisitions. Sur toute la route pillage de fourrages et de bestiaux.

Des détachements occupent aussi Vitry et Fay-aux-Loges.

Les Prussiens font marches et contre-marches dans Orléans, avec artillerie, sortant par une porte, rentrant par l'autre, pour tromper sur leur nombre. (Sous toutes réserves).

Cloyes, 19 octobre, midi.

Cinq mille Prussiens environ avec 20 pièces de canon et deux mitrailleuses ont attaqué sur tout le périmètre Châteaudun hier à midi et demi. Les francs-tireurs et la garde nationale ont défendu. La ville entière est en feu, assiégeants et assiégés ont dû sortir de la ville. Une personne partie à une heure de Châteaudun, entendait encore le canon et la fusillade. Un système de barricade aidait à la défense.

Tours, 20 octobre, 1 h. 40 soir.

Châteaudun est en cendres; les faubourgs non défendus ont été canonnés.

Une reconnaissance du 16^e corps (armée de la Loire) a culbuté près Lailly (rive gauche, vis-à-vis Beaugency) un détachement de hus-sards rouges et a poursuivi vivement l'ennemi.

Nous trouvons dans une correspondance particulière quelques détails sur les faits d'armes de la garnison de Montmédy, qui nous avaient été ces jours-ci brièvement signalés par le télégraphe.

Le 11 octobre, de grand matin, la garnison, profitant de l'obscurité qui régnait encore, a surpris les Prussiens qui occupent Stenay, et leur a fait 400 prisonniers. Elle leur a enlevé leur caisse militaire renfermant 15 à 20.000 fr., et deux voitures remplies de chassepots.

Le lendemain, 12, elle a attaqué un convoi d'artillerie destiné au siège de Verdun; elle a tué ou pris une partie de l'escorte, et s'est emparée, assure notre correspondant, de plusieurs canons.

Un télégramme de Rocroy, du 19 octobre, soir, informe que le ballon *la République universelle*, portant M. Antonin Dubois, délégué de la préfecture de police, parti le matin à 9 h. de Paris, est descendu à 11 h. 1/2 sans accident à une portée de fusil des Prussiens, à Lonny, village au milieu des bois, entre Mézières et Rocroy.

M. Dubois se rend à Tours.

Il annonce que les Prussiens ont attaqué la nuit dernière la redoute des Hautes-Bruyères et Bièdre. Après un combat qui a duré de 8 h. à 11 h., et de 1 h. à 4 h. 1/2, ils ont été repoussés victorieusement; on n'avait pas de plus amples renseignements.

On lit dans une correspondance adressée de Tours au *Phare de la Loire*:

La seule nouvelle, le seul acte important, c'est la circulaire de M. Chaudordy, répondant à la note circulaire de M. de Bismark, en date du 10 octobre.

Vous vous souvenez sans doute du document prussien. M. de Bismark rejetait sur le gouvernement français la responsabilité des malheurs qu'amènerait la continuation de la guerre; il soutenait que prolonger la résistance, « alors qu'elle n'est plus possible, » c'est assumer la responsabilité de tous les désastres qui peuvent s'ensuivre; et, s'apitoyant en termes hypocrites — et avec une véritable maladresse, voisine du comique, — sur les épreuves réservées à la population de Paris, il prétendait qu'après la prise de la ville, les Prussiens, malgré leur bonne volonté de nourrir les habitants, seraient dans l'impossibilité de fournir à leur subsistance; si bien que des centaines de milliers de Parisiens mourraient de faim.

M. Chaudordy répond à cette circulaire dans des termes fort précis. Il indique, — et c'est ce que je vous avais déjà dit, — que cette menace est plutôt un cri de détresse et une sollicitation détournée à l'intervention des puissances.

La famine qui se fait rudement sentir dans l'armée prussienne, le désappointement de n'avoir pas pu, malgré tant de vanteries, surprendre, bombarder ou même effrayer Paris, voilà les motifs qui font que M. de Bismark désire la paix. La guerre à outrance l'effraie, la prolongation de la lutte lui apparaît comme dangereuse, et cependant il espère faire illusion à l'Europe en maintenant toutes ses prétentions. C'est au gouvernement prussien qu'incombe la responsabilité de la guerre: en formulant les conditions monstrueuses qu'il a engagées pour consentir à l'armistice, il a obligé la France à la lutte.

Maintenant la France se sent forte; elle sait qu'avec de la patience et du courage elle viendra à bout des Prussiens; elle veut la paix, sans doute, mais elle veut une paix honorable qui présente des chances de durée et qui soit garantie par les intérêts des autres puissances. Cette dernière indication est importante. En

soulignant l'intérêt européen, M. Chaudordy pose la question sociale, celle dont se préoccupent les rois d'Europe. Il est évident que si la France était réduite aux extrémités dont M. de Bismark la menace, les agitations socialistes pourraient avoir une gravité grande. *L'Internationale* est, pour les pouvoirs monarchiques et pour la bourgeoisie européenne, un épouvantail et aussi un danger sérieux.

Après cette circulaire, l'occupation de Vesoul et la prise de Châteaudun, sont les nouvelles les plus importantes.

Nous savons maintenant que le général Cambriels n'est ni cerné ni menacé; il s'est replié sur Besançon, mais sans pertes et sans danger.

A Langres, des forces nombreuses se concentrent et il ne serait pas impossible que les Prussiens fussent attaqués sur leur ligne de retraite.

Du reste, il ne faut plus s'attendre à de grandes batailles, sauf sur la Loire; partout ailleurs, la tactique est de retarder la marche de l'ennemi et, à moins qu'on ne soit appuyé sur une forteresse, de se borner à lui tuer du monde, à l'inquiéter, à le harceler.

L'affaire de Châteaudun, sans gravité si on ne considère que les résultats stratégiques, a eu, en tant que combat, quelque chose de sérieux.

Les francs-tireurs s'enhardissent, ils ne se bornent plus maintenant à se battre isolément, en tirailleurs; ils se massent et défendent le passage.

Les dépêches de Châteaudun constatent que les Prussiens étaient au nombre de 7 à 8.000 avec de l'artillerie; les francs-tireurs n'étant que 5 ou 600.

On annonce au dernier moment que les Prussiens, au lieu de descendre la vallée du Loir, remonteraient vers Chartres.

Voilà le symptôme et l'exemple de ce que va devenir la guerre: des armées de force moyenne (60 à 80.000 hommes), prenant position pour arrêter aux points stratégiques la marche des armées ennemies; puis, sur tous les points intermédiaires, la guerre de guérillas, la défense de chaque bois, de chaque hameau, de chaque village.

C'est ainsi que nous avons et que nous allons avoir: l'armée des Vosges (à laquelle se joindront les corps en formation à Langres et dans le Midi, et à côté les francs-tireurs et les volontaires sous le commandement de Garibaldi); l'armée de la Loire à la Motte-Beuvron, et les francs-tireurs du Centre et du Midi, vers les extrémités de la ligue; l'armée du Mans, avec les francs-tireurs des départements-frontières.

Il se formera peut-être d'autres armées par la suite; mais vous voyez déjà le plan général de la défense. C'est à peu de chose près celui qu'a indiqué le colonel Tourette dans sa brochure, dont je vous ai parlé. Ce plan est si simple et si naturel qu'il a été adopté par la force des choses.

COMBATS DES 15 ET 16 OCTOBRE OCCUPATION DE THIONVILLE.

Bruxelles, 18 octobre, 4 h. 57, soir.

Le maréchal Bazaine a livré un combat entièrement victorieux dans la nuit du 15 octobre.

La bataille s'est continuée pendant toute la journée du lendemain, c'est-à-dire le 16 octobre.

Les Prussiens culbutés, le maréchal a pu s'avancer jusqu'à Thionville et l'occuper.

Maubeuge, 18 octobre, 6 h., soir.

L'armée de Metz a fait une boucherie du camp prussien dans ses sorties des 15 et 16 octobre.

L'ennemi, cependant, ayant reçu dans la soirée du 16, un renfort de plus de 50 mille soldats de troupes fraîches, le maréchal Bazaine n'a pu recueillir tout le fruit de ses victoires.

Les Prussiens se hâtent de frapper à coups redoublés dans toutes les directions d'où une armée française pourrait venir au secours de

Bazaine, lequel, renforcé, serait en état bien vite de débloquer Paris.

Sur le Rhône et sur la Loire se jouent le sort des héros de Metz, par conséquent celui de la France.

LE COMBAT DU 13.

Le *Moniteur* (édition de Paris) nous fournit quelques détails sur le combat de Bagnaux:

Depuis deux jours paraît-il, — le secret cette fois a été mieux gardé, — les préparatifs étaient faits de notre côté, préparatifs d'une vigoureuse sortie devant faire tomber au pouvoir de nos forces le village de Bagnaux, afin de le comprendre dans une nouvelle ligne de défense qui compte déjà Villejuif, et Arcueil-Cachan.

A neuf heures, ce matin, les ordres étant parfaitement distribués, on a vivement commencé l'exécution. Les Prussiens nous attendaient.

A dix heures, Bagnaux était enlevé magnifiquement, et cette fois nous avions un luxe d'artillerie.

Entre dix et onze heures, la lutte est devenue véritable; les Prussiens ont offert toute leur résistance.

A midi elle était vaincue, nos ennemis remontaient en combattant toujours les hauteurs derrière Bagnaux, nos troupes en masses les poussaient de fort près; à midi et demi la queue de nos colonnes cessait d'être en vue du côté de Paris; nous avions couronné et dépassé la crête, et nous commençons à obtenir des résultats appréciables.

A la porte de Châtillon, la plus grande confiance se fondait sur des forces considérables en artillerie qui avaient défilé de très-bonne heure ce matin sur la route militaire intérieure, et qui devaient exécuter un mouvement tournant sur la droite de l'ennemi; sur leur gauche, les Prussiens ont été assaillis par les feux de trente pièces en bataille au-delà du fort de Vanves, vers Clamart.

A deux heures, le succès paraît décidé, il reste à en tirer tout le profit. La canonnade continue très-vive, mais la fusillade s'est ralentie.

On lit dans le *Journal officiel* du 13:

« Un récit, d'ailleurs très habilement et très fidèlement fait de l'engagement d'aujourd'hui jeudi, a donné à supposer que le but que cette opération militaire se proposait était d'occuper le plateau de Châtillon. Pour que les résultats de cette journée excellente soient appréciés à leur véritable valeur, il importe de constater qu'il ne s'est jamais agi d'une occupation définitive, mais seulement d'une reconnaissance offensive qui a réussi de tous points.

« L'opinion s'était répandue que la concentration faite avant-hier par l'ennemi n'avait pour objet une attaque contre nos positions de Villejuif, comme on l'avait généralement pensé, mais qu'elle avait pour but de préparer une opération offensive contre un corps français venant d'Orléans. Le gouverneur de Paris a jugé qu'il fallait savoir si les masses prussiennes étaient restées sur le plateau et l'avaient quitté, comme on l'assurait. Il a eu conséquemment ordonné la reconnaissance dont il s'agit.

« Les villages de Bagnaux, Châtillon et Clamart ont été envahis, et après un vif combat de tirailleurs et d'artillerie où nos troupes ont montré la plus grande énergie, les bataillons prussiens ont paru sur le plateau, leurs réserves accourant de toutes parts, et ils se sont trouvés en prise aux canons des forts Mont-rouge, Vanves et Issy. C'est à ce moment que, d'après les ordres donnés, la retraite devait commencer. Elle s'est effectuée avec beaucoup d'ordre et de calme sous le feu très-vif de l'artillerie des forts, qui a fait beaucoup de mal à l'ennemi. Il a subi des pertes considérables en tués et blessés, laissant entre nos mains 50 prisonniers. »

LA JOURNÉE DU 14.

Extrait d'une correspondance de Paris par le ballon:

14 oct., 11 h. matin.

Les Prussiens ayant demandé un armistice pour relever leurs morts, une suspension d'armes a été accordée de onze heures à cinq heures, en avant de nos forts du Sud.

Un coup de main heureux a été exécuté sur Rueil par les éclaireurs de la garde nationale de Paris, sous les ordres du commandant Thierrard.

15 oct., matin.

Hier, dans l'après-midi, le gouverneur a visité les positions situées à l'est de Vincennes; il a fait tirer, par la redoute de Gravelle, des obus à longue portée sur un parc considérable établi par l'ennemi au-delà de Montmesly; les coups ont été très-bien dirigés et ont dû faire d'autant plus de mal à l'ennemi qu'il se croyait, sur ce point, hors de notre atteinte, et qu'il y avait accumulé son matériel.

Une reconnaissance a occupé hier Créteil, pendant plusieurs heures, pour faciliter le chargement et le transport de quantités considérables de blé, avoines et pailles restées dans des fermes situées en avant de Maisons-Alfort, sur la droite de la route de Lyon. Ces approvisionnements ont été ramenés dans Paris. L'ennemi n'a pas bougé. Il occupe toujours la barricade qu'il a construite sur la route de Bâle, à 1,200 mètres en avant de Créteil.

Le canon tire ce matin sur Bonneuil et en arrière de Montmesly.

Les prisonniers et les blessés bavares, ramenés dans Paris après le combat d'avant-hier, sont unanimes à déclarer qu'ils ont éprouvé des pertes considérables.

La compagnie des francs-tireurs des Vosges (commandant Dumont), et celle des guérillas de la Seine (commandant Rodier), sont arrivées à Lyon, vendredi soir, venant d'un seul trajet du fond des Vosges.

Ces volontaires, dit la *Décentralisation*, ont dû quitter la région où ils opéraient par suite de la retraite précipitée des troupes régulières postées trop tard dans les principaux passages des montagnes vosgiennes.

Après un mois entier de marches et de contre-marches, dont l'excellent résultat a été d'inquiéter l'ennemi jour et nuit, ces francs-tireurs sont arrivés à Lyon, épuisés, sans bagages et demandant avant tout qu'une direction supérieure sérieuse et immédiate utilise les sacrifices qu'ils ont faits de leur indépendance, de leur fortune et de leurs familles au nom de la patrie menacée.

Plus heureux que d'autres, les commandants Dumont et Rodier ont réussi, à force d'adresse et de sang-froid, à échapper aux mouvements des ennemis, qui, à cinq reprises, les ont cernés dans les montagnes, où ces malheureux volontaires ont dû coucher sous bois dans la neige.

La discipline de ces compagnies est à la hauteur du mérite de leurs chefs, au nom desquels il faut ajouter ceux du lieutenant Hottier, de la compagnie Dumont, et du lieutenant Gérard, des guérillas.

Tous n'ont qu'un désir, qu'un espoir, oublier leurs fatigues, leurs dangers pour retourner vers ces montagnes, dont ils savent pouvoir fermer les portes derrière l'invasion, à qui elles ont été ouvertes par un de ces commandements maladroits et faibles dont l'histoire fera justice un jour.

EXÉCUTION DU MAIRE DE PALAISEAU.

Le maire de Palaiseau, un vieillard de soixante-quinze ans, M. le docteur Morère, a été fusillé dans les circonstances suivantes :

La maison de ce magistrat fut occupée par des officiers ennemis au nombre de six, qui fixèrent aussitôt les réquisitions imposées à la commune. M. Morère fit quelques objections; les officiers, de leur côté, insistèrent. Dans le cours de la discussion, le maire tira de sa poche un revolver et déchargea à bout portant les six coups. Quatre des officiers furent atteints; les deux autres Prussiens se sont emparés du courageux vieillard, qui fut jugé sommairement et exécuté une heure après.

Les habitants de Palaiseau réfugiés à Paris sont résolus d'élever une pierre commémorative à leur maire, dès qu'ils auront repris possession de leurs foyers.

LES MOBILES A ARGENTEUIL.

Voici un épisode assez curieux de l'attaque d'Argenteuil par les Prussiens; nous le reproduisons d'après un numéro du *Moniteur* de Paris, qui nous parvient par le dernier ballon :

Deux bataillons de mobiles défendaient l'approche d'Argenteuil.

Le commandant de ce petit corps de troupes employa, pour tromper l'ennemi, un stratagème fort original.

Les mobiles étaient postés dans les vignes, sur le versant qui regarde les forts. Lorsque les Prussiens parurent sur la crête du coteau, le commandant fit placer tous les képis de ses hommes sur les échelas des vignes, et leur fit exécuter sur les mains et sur les genoux un mouvement tournant vers la droite.

Les Prussiens, trompés par l'apparence, dirigèrent un feu nourri sur la vigne et ne blessèrent que des képis, tandis que nos troupes, à l'abri des balles, se jetaient sur les derrières de l'ennemi, et le refoulaient vers les vignes, où les forts, après lui avoir fait éprouver des pertes sérieuses, rejetaient ses masses dans les bois et derrière les collines.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Nous prions instamment tous nos confrères de la presse de reproduire la note suivante. Elle nous parvient de la source la plus sûre. Ecrite en patois, par un Français prisonnier en Prusse, elle est parvenue en France à une personne qui a bien voulu la traduire pour nous avec recommandation de lui donner la plus grande publicité possible. Voici ce qu'elle contient :

« Dites aux hommes énergiques et influents du pays qu'il faut continuer la lutte sans merci et sans accepter aucune proposition.

« Dans les contrées où je me trouve, tout ce qu'il y a d'hommes capables de porter les armes est parti.

« A la première grande défaite que les Prussiens essuieront, ils n'auront plus rien à nous opposer.

« Ici, comme partout, il ne reste que des vieillards et des enfants, qui tremblent que la guerre ne dure longtemps. »

M. THIERS A FRÉJUS.

Nous apprenons, dit le *Français*, que M. Thiers, venant d'Italie, a dû débarquer aujourd'hui même à Fréjus.

A son âge, et après les longues fatigues qu'il vient de supporter, l'éminent homme d'Etat n'aurait pu affronter les douze ou quinze heures de passage du mont Cenis, à travers les neiges, sans compromettre une santé dont le pays a le plus grand besoin.

En conséquence un bateau à vapeur, mis à la disposition de M. Thiers, est allé le prendre à Gênes pour le ramener en France.

L'illustre voyageur n'a voulu débarquer ni à Toulon ni à Marseille, à cause de l'état anarchique où se trouvent ces deux villes, et le navire qui le porte doit le conduire à Fréjus.

N'est-il pas curieux de voir à cinquante-cinq ans de distance, l'historien du Consulat et de l'Empire, débarquer, en pleine invasion étrangère, au lieu même où débarqua jadis, entre deux invasions, le conquérant dont la race fatale a valu tous ces maux à notre infortuné pays ?

On pense que M. Thiers arrivera à Tours dans la journée de jeudi.

Pour les articles non signés : P. Gobert.

Nouvelles Diverses.

— M. Gambetta, de retour de son voyage, vient d'arriver à Tours.

Depuis son départ, jusqu'à son retour, M. Gambetta ne s'est pas couché une minute.

— Le nonce du Pape est attendu à Tours.

— On lit dans la *Gazette de France* :

« D'après les dépêches qui viennent à la fois de la Lorraine et de l'Angleterre, un général dont on n'indique pas le nom serait sorti dernièrement de Metz et devait se rendre au quartier du roi Guillaume, sous la conduite de deux officiers prussiens. Quel est le but de cette mission ? Suivant la dépêche française, il s'agirait ou de la capitulation de Metz ou de l'échange d'un officier-général allemand (on va jusqu'à supposer qu'il s'agit du prince Frédéric-Charles qui aurait été fait prisonnier dans une sortie.) La dépêche anglaise suppose que le général français serait chargé de négocier la reddition de l'armée de Bazaine. Nous ne tarderons pas sans doute à recevoir des renseignements plus certains et plus complets. »

— Une lettre adressée par l'archevêque de Tours à l'*Union* a pour objet de démentir une assertion du *Daily-News* prétendant que ce prélat, accompagnant M. Crémieux, serait allé recevoir Garibaldi, le jour de son arrivée, et lui aurait serré la main. L'archevêque de Tours déclare que, loin de faire une telle démarche, il a prié M. Crémieux d'empêcher que Garibaldi n'entrât à l'archevêché, ne fût-ce que pour une simple visite.

— On avait annoncé qu'il se formait à Tours un corps improprement appelé francs-tireurs du génie.

M. Autixier, qui est à la tête de ce corps, nous informe que cette compagnie qui se compose de cent quatre-vingts hommes prendra le titre de *Compagnie des ouvriers volontaires du génie*.

Son but, on le comprend, est de concourir à la défense nationale en exécutant tous les travaux de résistance possible en rase campagne.

— On mande de Nemours que les Bavares, dans la journée du 9 octobre, ont commis à Jouy-le-Chatel des actes inqualifiables.

Un traître ayant révélé que des fusils étaient cachés dans le cimetière, sur l'ordre de l'officier bavares, les soldats, munis de pioches et de crochets, ont fouillé le cimetière dans tous les sens. Des cercueils ont été extraits et brisés et des cadavres ont été dépouillés de leurs lincoils et laissés nus sur la terre. Ces fouilles odieuses ont amené la découverte de 4 fusils. Une contribution de 5,000 fr. et des réquisitions de toute nature ont été imposées à la ville. Voilà comment agissent les Allemands civilisés. Nous livrons ces faits à l'indignation de tous les honnêtes gens.

— On écrit de Saint-Malo, 17 octobre :

Ce matin, à 11 heures, un nombreux rassemblement s'est formé pour s'opposer à l'embarquement d'une cargaison de beurre sur un navire anglais. La gendarmerie et les troupes qui avaient occupé le quai assaillis à coups de pierres. Plusieurs soldats blessés, arrestations d'hommes, de femmes et d'enfants. Le chargement continue sous la protection des troupes. Le préfet, le procureur général, toutes les autorités étaient sur les lieux.

— Parmi les détails donnés par un correspondant sur le combat du 15 devant Paris nous lisons celui-ci :

« A mon retour du champ de bataille, en passant par le Point-du-Jour, je vois le château de Saint-Cloud en feu. Deux obus tirés par le Mont-Valérien ont allumé l'incendie. La canonnière Farcy a immédiatement envoyé des bombes qui propagent le feu. On voit distinctement les pans de murs s'écrouler. Le bois de Saint-Cloud commence à prendre feu également. Vers dix heures, l'incendie paraît diminuer d'intensité. Ce bâtiment avait été construit par Monsieur, frère de Louis XIV. La galerie avait été peinte par Mignard. Tous les objets d'art avaient été enlevés, avant la venue de l'ennemi. »

— Une manifestation sans armes a eu lieu à Marseille, demandant le maintien de M. Esquiros comme administrateur. L'ordre n'a pas été troublé.

— Un grand nombre de zouaves et de turcos, trois régiments de ligne et des approvisionnements viennent d'arriver à Toulon.

— Le *Salut public*, de Lyon, raconte le fait suivant :

Hier, le général de division Barral, revêtu des insignes de son grade, a parcouru les rues de Lyon. Plusieurs soldats ont passé à côté de lui sans lui rendre le salut militaire.

Presque coudoyé par un de ces insolents, M. Barral lui a jeté bas son képi. Cet acte d'énergie a valu au général d'humbles excuses de la part du militaire ainsi rappelé au sentiment de ses devoirs.

Et pendant que de pareils scandales affligent l'armée française, on voit, en Prusse, quand un de nos officiers prisonniers entre dans un établissement public, les soldats se lever et attendre respectueusement, la main au bonnet de police, que l'officier français les ait autorisés à se rasseoir.

— Le *Progrès de l'Eure* annonce que le préfet de l'Eure va prendre un arrêté afin que la publication des journaux ne subisse pas d'interruption, et que les personnes nécessaires à ce service soient exemptes du service ordinaire de la garde nationale, comme à Marseille.

Notre confrère ajoute :

« La publication des journaux est un service public, et si, dans les circonstances douloureuses où nous sommes, privés du service des télégraphes, de nouvelles et de journaux de Paris, privés presque aussi de la poste, nous voyons encore cesser le service de la presse locale, on pourrait dire que nous avons cessé de vivre. »

La même mesure a été adoptée par le préfet de Blois.

CATASTROPHE A GRENELLE.

Une détonation épouvantable, rappelant celle qui s'est produite il y a quelques mois dans le quartier de la Sorbonne, se faisait entendre, vers midi trente minutes, et répandait la terreur dans le 15^e arrondissement de Paris.

Des débris de vitres couvraient le pavé de la rue de Vaugirard à la hauteur de la rue de l'Abbé-Grouel, à plus de cinq cents mètres de l'endroit où l'explosion a eu lieu.

La population, guidée par les traces, se précipitait vers la rue Croix-Nivert où, à la hauteur de la rue de Javel, le sol était jonché de débris de toute espèce.

Une fumée épaisse désignait l'endroit où des secours étaient nécessaires; il y avait un commencement d'incendie dans l'impasse Durchon. C'est dans une maison située au fond de cette impasse, occupée par un fabricant de produits chimiques, M. de Plazannet, que le sinistre a eu lieu.

Tout le corps de la fabrique a sauté. La grande cheminée s'est écroulée, et la plupart des maisons voisines menacent ruine. Ça et là, des pans de murailles qui appartenaient à des bâtiments plus ou moins importants.

On ne sait encore au juste comment l'accident s'est produit; on l'avait attribué d'abord à l'explosion d'une chaudière; mais il serait dû à la combustion spontanée d'une grande quantité de fulmi-coton que des ouvriers empilaient dans des tonnes. On parle aussi de manipulation de picrate de potasse pour la fabrication de torpilles commandées pour la défense de Paris. Ce qui est malheureusement plus certain, c'est le nombre trop grand des victimes. A deux heures, neuf cadavres, à peine reconnaissables, carbonisés, avaient été retirés des décombres. Quatre corps avaient été transportés à Necker dans un état désespéré. Une autre victime avait expiré pendant qu'on la transportait à son domicile, et on recherchait encore sous les ruines fumantes d'où l'on ne pensait retirer que des cadavres.

M. Corbon, le maire du 15^e arrondissement, s'était transporté sur les lieux et encourageait de sa présence les travailleurs dans leurs recherches sans espoir, mais non sans danger.

Il n'y a pas eu de victimes en dehors des personnes attachées à la fabrique, bien que les

constructions légères qui l'entouraient aient été comme criblées par les projectiles; mais il y a des blessés.

Espérons qu'il n'y aura pas à compter plus de morts.

Encore un malheur à mettre au compte de nos ennemis: l'état de guerre et de siège où se trouve Paris avait donné une activité plus grande aux travaux de la fabrique; le sinistre n'en a été que plus grand et les victimes plus nombreuses.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

GARDE NATIONALE MOBILISÉE.

Avis administratif.

La commission nommée par M. le préfet de Maine-et-Loire pour la répartition des compagnies et bataillons des gardes nationales mobilisées de Maine-et-Loire, a émis l'avis, et M. le préfet a décidé, que l'effectif des compagnies serait porté de 250 à 350 hommes.

La 1^{re} compagnie, de Saumur (N.-E.), se compose des gardes nationales mobilisés de la ville de Saumur et des communes du canton Nord-Est de Saumur;

La 2^e compagnie (Saumur banlieue) se compose des communes du canton de Saumur Nord-Ouest, des communes du canton de Saumur Sud, et des communes d'Épieds et de Brézé;

La 3^e compagnie se compose de communes des cantons de Doué et Montreuil;

La 4^e compagnie, de communes des cantons de Doué et Gennes.

Ces quatre compagnies formant le 10^e bataillon.

Les élections des officiers, sous-officiers et caporaux ont été fixées par le préfet à SAMEDI PROCHAIN, 22 OCTOBRE 1870, à 9 h. du matin.

Celle du chef de bataillon, au lendemain DIMANCHE 23 OCTOBRE 1870, à une heure.

En conséquence, les délégués faisant fonctions de maire de la ville de Saumur, informent les gardes nationales mobilisés que les élections pour les officiers, sous-officiers et caporaux de la 1^{re} compagnie auront lieu samedi prochain, à 9 h. du matin, à l'Hôtel-de-Ville; Celles de la 2^e compagnie, les mêmes jour et heure, sous le Péristyle du Théâtre.

L'élection du chef de bataillon se fera, conformément à la loi du 15 juin 1851, le dimanche 23 octobre 1870, à une heure, à l'Hôtel-de-Ville.

Aussitôt après l'élection du chef de bataillon, il sera procédé à la reconnaissance des officiers et sous-officiers élus.

Le présent avis tiendra lieu de convocations individuelles.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 octobre 1870.

Les délégués,
BODIN, COMBIER, LABICHE.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Emprunt départemental de 400,000 fr.

Le Préfet de Maine-et-Loire,

Considérant que l'emprunt départemental de 400,000 fr., destiné à l'armement des gardes nationales, a été émis le 28 septembre dernier;

Considérant que la souscription n'atteint pas encore 50,000 fr.;

Considérant qu'il n'est pas possible d'admettre que les habitants du département de Maine-et-Loire demeurent indifférents aux dangers de la patrie;

Considérant qu'il est à notre connaissance qu'un grand nombre de personnes seraient disposées à souscrire, mais que, malgré leur situation de fortune, elles ne peuvent se procurer des fonds en numéraire et qu'il importe de leur procurer des facilités de paiement;

Considérant aussi que le devoir civique de contribuer à l'armement des défenseurs de la patrie n'incombe pas seulement aux riches, mais que tout le monde, les communes et les établissements autorisés, bourgeois et ouvriers, les fonctionnaires civils et militaires, doivent apporter leur concours pécuniaire;

Considérant que les ouvriers peuvent faire acte de patriotisme en se cotisant pour prendre des obligations de 100 fr.,

Arrête:

Art. 1^{er}. — Les souscriptions à l'emprunt départemental pourront avoir lieu non-seulement en numéraire, mais aussi en billets à échéances de trois et de six mois.

Art. 2. — Le dépôt de ces billets sera fait à la Préfecture par acte public et le préfet émettra des bons spéciaux, pour une somme équivalente au montant des billets déposés.

Art. 3. — Les bons spéciaux ainsi créés seront donnés en paiement aux fournisseurs et remboursés, au bout de trois ou de six mois, avec les fonds provenant de l'encaissement des billets signés par les souscripteurs.

Angers, le 19 octobre 1870.

Maurice ENGELHARD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉGRAPHES
ET DES POSTES.

Plusieurs journaux annoncent qu'à partir du 1^{er} novembre les timbres-poste à l'effigie de l'ex-empereur ne seront plus acceptés par la poste en France.

Ces renseignements sont inexacts; l'administration acceptera les figurines anciennes jusqu'à complet épuisement.

La raison de cette détermination est des plus simples: la Poste en a encore dans ses caisses un nombre considérable de timbres dont le prix de fabrication représente une somme fort importante.

Les circonstances et l'intérêt bien entendu du trésor font un devoir à l'administration de

réaliser toutes les économies possibles, et ce n'est qu'après épuisement de l'approvisionnement actuel que l'administration mettra en circulation les timbres de la République.

On attend demain, à Saumur, notre nouveau préfet, M. Engelhard.

Les candidats à l'école spéciale militaire sont informés qu'il n'a pu être établi, cette année, de liste d'admission et qu'il n'est pas question d'ouvrir des cours dans une ville de l'intérieur avant la fin de la guerre.

Ceux d'entre eux, par conséquent, qui appartiennent à la classe de 1870, doivent rejoindre les corps pour lesquels ils ont été désignés.

Le bruit qui a couru, à Angers, que le quatrième bataillon de Maine-et-Loire aurait été abîmé dans un combat près Blois, est absolument dénué de fondement.

Par arrêté du Maire de Tours, tout chant est interdit dans les cafés et cabarets ainsi que dans les rues de la ville.

Il est défendu aux cafetiers et cabaretiers de donner à boire en dehors des limites de leur établissement.

MM. les maires ou adjoints faisant fonctions de maires des communes de St-Cyr, Fondettes, St-Symphorien, Notre-Dame-d'Oé, Chanceaux, St-Etienne-de-Chigny, Vouvray, Rochecorbon, Cerelles, Sainte-Radégonde, Luynes, se sont rendus hier auprès de M. le préfet pour le prier de remettre au comité de la défense nationale une supplique tendant à ce que la mesure projetée de faire sauter les ponts de Tours ne soit mise à exécution qu'à la dernière extrémité.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Dans les circonstances actuelles, il est plus que jamais du devoir de tous les contribuables de solder leurs impôts.

Le percepteur invite toutes les personnes qui n'ont pas acquitté les termes échus à se libérer dans un délai de huit jours.

Saumur, le 13 octobre 1870.

Le Percepteur, VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

RÉPONSE DE M. J. FAVRE A LA CIRCULAIRE DE M. DE BISMARCK.

Rouen, 20 octobre.

Un numéro du *Journal officiel* de Paris, en date du 18, parvenu ici, publie la réponse de M. Jules Favre à la circulaire de M. de Bismarck, sur l'entrevue de Ferrières:

« Il est bon, dit-il, que la France sache jusqu'où va l'ambition prussienne.

« Elle ne s'arrête pas à la conquête de deux de nos provinces. Elle poursuit froidement l'œuvre systématique de notre anéantissement.

« La France n'a pas d'illusion à conserver. Il s'agit pour elle d'être ou de ne pas être.

« En lui proposant la paix au prix de trois départements, on lui offrait le déshonneur: elle l'a repoussé. On prétend la punir par la mort.

« Voilà la situation.

« J'aime mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices que l'inflexible et cruelle ambition de notre ennemi.

« La France fût-elle vaincue, resterait encore si grande dans le malheur, qu'elle demeurerait un objet d'admiration et de sympathie pour le monde entier.

« La France avait peut-être besoin de cette épreuve suprême. Elle en sortira transfigurée. »

Tours, 21 octobre, 11 h. 35 m.

Un décret du gouvernement de Tours constate que Châteaudun, dans la journée du 18 octobre, a résisté héroïquement à un corps prussien considérable qui a occupé la ville seulement quand elle a été bombardée et réduite en cendres. Il loue l'énergie et le patriotisme de la garde nationale sédentaire avec les braves francs-tireurs de Paris. Conséquemment il déclare que Châteaudun a bien mérité de la patrie et ouvre un crédit de 100,000 francs, pour réparer les pertes.

M. Thiers est arrivé à Tours.

Pour les nouvelles diverses: P. GODET.

La rentrée du pensionnat de M^{lle} BERGAULT, place du Petit-Thouars, aura lieu le lundi 3 octobre.

M^{lle} Augustine BERGAULT donnera, comme par le passé, des leçons particulières. (359)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

— Tout malade trouve, dans la douce *Revalescière du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (450)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Extrait d'acte de prorogation de société.

D'un acte sous signatures privées, en date, à Saumur, du 18 octobre 1870, enregistré à Saumur le même jour, folio 59, verso, case 5, par M. Delpech, receveur, qui a perçu 5 francs 75 centimes pour tous droits;

Il appert:

Que la société verbale qui existe entre MM.: 1^{er} Louis-Eugène Loiseleur, négociant, demeurant à Saumur; 2^e et Auguste Bellanger, aussi négociant, demeurant à Saumur, depuis le 24 juin 1855, pour le commerce de porcelaines, faïences, verres et cristaux, et pour l'exploitation de leur fabrique de faïence et poteries de Benais (Indre-et-Loire), laquelle société a son siège principal dans la maison qu'ils habitent à Saumur, rue d'Orléans, continuera pendant cinq ans, à partir dudit

jour 18 octobre 1870;

Que les bénéfices seront, comme précédemment, partagés par moitié, et les pertes supportées dans la même proportion;

Que chacun des associés aura la signature sociale et engagera la société pour les opérations s'y rattachant;

Qu'en cas de décès de l'un des associés, la société sera dissoute de plein droit;

Enfin, que le siège de la société continuera d'être à Saumur, rue d'Orléans.

Un double de cet acte de prorogation a été déposé à chacun des greffes du tribunal de commerce de Saumur et de la justice de paix du canton sud de Saumur, conformément à l'article 55 de la loi du 24 juillet 1867.

Pour extrait conforme, dressé par les soussignés.

Saumur, le 21 octobre 1870.

Signé: LOISELEUR ET BELLANGER.
Eug. LOISELEUR.

A CÉDER

MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE ET JOUETS D'ENFANTS.

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.

Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur. Toutes facilités du propriétaire, M^{lle} Olivier de Laleu. (316)

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE
avec

le véritable nom

Saumur, imp. de P. GODET.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot. S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. (359)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE A ACHETER une jument, bai brun, taille 1^m 55. S'adresser au bureau du journal.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Samedi 22 octobre 1870.

L'ÉCHO SAUMUROIS

SUPPLÉMENT.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Tours, 22 oct., 12 h. 50 soir.

20,000 Prussiens ont investi Chartres hier et paraissent se diriger sur Mantes et Dreux.

Dépêches de Neufchâteau annoncent que Bazaine aurait remporté, sous Metz, avantage signalé le 14.

Siège de Verdun serait interrompu parce que les batteries ennemies sont démontées et inondées.

Les Prussiens ont fait sauter hier le pont sur la Loire, entre Meung et Cléry. Ils étaient hier soir un millier autour de Beaugency.

Sous Paris, le 15, éclaireurs portés à Créteil ont été attaqués dès l'aube par un

peloton de Prussiens qu'ils ont repoussés.

Rapport militaire non parvenu.

Un voyageur arrivé de Tours à Saumur dans la journée a rapporté une très-bonne nouvelle qui était affichée sur les murs de Tours.

Bazaine aurait battu complètement 25 bataillons prussiens, soit 25,000 hommes, 4 régiments de cavalerie, et aurait pris un convoi de 120 wagons comprenant provisions et munitions.

On ne s'explique pas comment une dépêche si importante n'est pas encore parvenue officiellement à Saumur.

Saumur, imp. P. GODET.